



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le vendredi 21 août 2015

Résidence de création « Atelier des Ailleurs 3 » Lauréats de l'appel à candidature

Dominique Sorain, préfet de La Réunion, et Cécile Pozzo di Borgo, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, sont heureux de vous annoncer le nom des lauréats de la résidence de création « Atelier des Ailleurs 3 » :

Estelle NOLLET, pour un projet d'écriture sur l'île d'Amsterdam

Julien GAUTHIER, pour un projet de composition musicale sur l'archipel de Kerguelen

Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain de La Réunion, et proposée par l'administration supérieure des Terres Australes et Antarctiques Françaises (Taaf) et le ministère de la Culture et de la Communication / direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac - ol) avec le soutien d'Air France, cette résidence de création exceptionnelle a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, d'expérimenter un projet artistique.

Elle souhaite ainsi révéler autrement des territoires français méconnus, principalement investis par les scientifiques : les îles Kerguelen et la base de Port-aux-Français, l'archipel de Crozet et sa base Alfred Faure, ou l'île d'Amsterdam avec la base Martin de Viviers.

Les deux artistes embarqueront le 8 décembre 2015 à bord du Marion Dufresne II, navire ravitailleur des Taaf, pour une traversée de 10 à 15 jours vers Kerguelen et Amsterdam, où ils séjourneront jusqu'en avril 2016. Chacun d'eux bénéficiera d'une bourse de 5 000 euros.

A l'issue de ces trois mois de résidence, le producteur engagé aux côtés de chacun d'eux recevra le concours financier de la Dac - ol, afin de réaliser le projet retenu et d'assurer sa diffusion la plus large. Les deux précédents lauréats dont on pourra découvrir les travaux dans l'île dès la prochaine rentrée, seront présentés par le Fonds régional d'art contemporain de La Réunion.

Le jury, réuni le 20 août 2015, était composé de quatre représentants de l'Etat (Taaf, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-ol, directrice du Fonds Régional d'Art Contemporain de la Réunion) et de quatre personnalités du monde artistique et culturel : Jean-François Samlong, écrivain ; Roseline Mengin Lecreux, directrice du lieu d'art contemporain (LAC) à Saint-Pierre ; Caroline Smulders, historienne d'art et commissaire indépendante, François Vigneron, directeur du conservatoire à rayonnement-régional de La Réunion.

Ouvert à tous les champs artistiques, ce troisième appel à projets a recueilli 84 candidatures relevant des domaines de la littérature, de la musique et de la danse, du cinéma, de la photographie, du théâtre, des arts plastiques et des métiers d'art. Parmi les projets des 84 participants de « l'Atelier des Ailleurs 3 », dont trente-deux femmes et cinquante-deux hommes, ce sont les arts plastiques, la photographie, et la littérature qui sont le plus représentés.

Deux suppléants ont également été désignés, dans l'ordre, **Louise DELTRIEUX**, artiste plasticienne, et **Joël BASTARD**, écrivain-poète, qui seront appelés à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude à la suite des visites médicales obligatoires pour cette résidence.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

www.reunion.gouv.fr